Branche Electricité

قطاع الكهرباء

ROYAUME DU MAROC

STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP) EL MENZEL (300 à 400 MW)

DOCUMENT DE PREQUALIFICATION N° SP 4121094

POUR LA PASSATION DE MARCHES DE CONCEPTION, FOURNITURE DES EQUIPEMENTS, CONSTRUCTION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE LA STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP) EL MENZEL (300 à 400 MW)

ADDITIF N° 8

المملكة المغربية المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب قطاع الكهرباء

Branche Electricité

Sommaire

Annexe: Réponse aux demandes d'éclaircissement n°14			
Article 5.	Dispositions générales	ļ	
Article 4.	Modification des articles IC 19.1 de la Section II "Données Particulières de la Préqualification"4		
Article 3.	Modification des articles IC 17.1 de la Section II "Données Particulières de la Préqualification"3		
Article 2.	Modification du point « 5 » de "l'Avis de Préqualification"	3	
Article 1.	Objet de l'Additif n°8	3	

Branche Electricité

Article 1. Objet de l'Additif n°8

Le présent Additif n°8 au Dossier de Préqualification n° SP 4121094, a pour objet :

- La modification du point « 5 » de "l'Avis de Préqualification" complété par l'Article 2 de l'Additif n°7, portant sur le report de la date de dépôt des dossiers de candidature.
- La modification des articles IC 17.1 et IC 19.1 de la Section II "Données Particulières de la Préqualification" et les Articles 3 et 4 de l'Additif n°7, pour le report de la date limite de dépôt des dossiers de candidature et de la date d'Ouverture des dossiers de candidature.
- La réponse aux demandes d'éclaircissement n°14.

Article 2. Modification du point « 5 » de "l'Avis de Préqualification" et de l'Article 2 de l'Additif n°7

Le point « 5 » du critère 4.2 de "l'Avis de Préqualification", tel qu'amendé, par l'Article 2 de l'Additif n°7, est modifié comme suit :

Les dossiers de candidature pour la préqualification établis et présentés conformément aux prescriptions du Dossier de la Préqualification doivent être remis dans des enveloppes scellées et cachetées et clairement marquées « Candidature de préqualification n° SP 4121094 pour le Projet de la Station de Transfert d'Energie par Pompage (STEP) El Menzel (300 à 400 MW) » et doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Approvisionnements et Marchés (adresse indiquée ci-après) avant le 27 Février 2024 (avant 09h00 heure locale du Royaume du Maroc).
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Approvisionnements et Marchés (adresse indiquée ci-après) avant le 27 Février 2024 (avant 09h00 heure locale du Royaume du Maroc).

Article 3. Modification des articles IC 17.1 de la Section II "Données Particulières de la Préqualification" et de l'Article 3 de l'Additif n°7

L'article IC17.1 de la Section II "Données Particulières de la Préqualification", tel qu'amendé par l'Article 3 de l'Additif n°7, est modifié comme suit :

IC 17.1	La date et l'heure limites de dépôt des candidatures sont les suivantes :		
	Date : 27 Février 2024 (au lieu de la date du 30 Janvier 2024 prévue dans l'Additif n°7 au		
	Dossier de Préqualification)		
	Heure : Avant 9h00 heure du Royaume du Maroc		
	Le candidat ne pourra pas remettre son dossier de candidature par voie électronique.		
IC 17.1 Aux fins de <u>dépôt des candidatures</u> , uniquement, l'adresse du Maître de l'Ouv			
	même que pour IC 1.1 ci-avant		
	A l'attention de : Monsieur le Président de la Commission Grands Projets		
	Adresse:		
	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Electricité		
	Direction Approvisionnements et Marchés (DAM)		
	65, Rue Othman Ben Affan - BP 13 498		
	Ville : Casablanca		
	Pays : Royaume du Maroc		
	La date et heure limites de dépôt des candidatures sont les suivantes:		
	Date: 27 Février 2024 (au lieu de la date du 30 Janvier 2024 prévue dans l'Additif n°7 au		
	Dossier de Préqualification)		
	Heure: Avant 09H00 (heure Marocaine)		

Branche Electricité

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

قطاع الكهرباء

Article 4. Modification des articles IC 19.1 de la Section II "Données Particulières de la Préqualification" et de l'Article 4 de l'Additif n°7

L'article IC19.1 de la Section II "Données Particulières de la Préqualification", tel qu'amendé par l'article 4 de l'Additif n°7, est modifié comme suit :

IC 19.1 L'ouverture des dossiers de candidature se déroulera en séance publique			
	à l'adresse, à la date et à l'heure suivantes :		
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Electricité et de l'Eau Potable - Branche Electrici			
	BP 13 498 Casablanca		
	MAROC		
	Date: 27 Février 2024 (au lieu de la date du 30 Janvier 2024 prévue dans l'Additif n°7		
	au Dossier de Préqualification)		
	Heure: A partir de 09H00 (heure Marocaine)		

Article 5. Dispositions générales

Toutes les autres dispositions du Dossier de la Préqualification n° SP 4121094, de l'Additif n°1, de l'Additif n°2, de l'Additif n°3, de l'Additif n°4, de l'Additif n°5, de l'Additif n°6 et de l'Additif n°7 non modifiées par le présent Additif n°8 restent inchangées.

Le présent Additif n°8 fait partie intégrante du Dossier de Préqualification n° SP 4121094 complété par l'Additif n°1, l'Additif n°2, l'Additif n°3, l'Additif n°4, de l'Additif n°5, de l'Additif n°6 et de l'Additif n°7, il doit être paraphé à toutes les pages et inclus obligatoirement avec le Dossier de Préqualification, dans le dossier de candidature soumis par le Candidat.

Signé: Imane BAHJOU

Annexe: Réponse aux demandes d'éclaircissement n°14.

المملكة المغربية المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب قطاع الكهرباء

Branche Electricité

Réponse aux demandes d'éclaircissement n°14 relative au Dossier de la Préqualification n° SP 4121094

POUR LA PASSATION DE MARCHES DE CONCEPTION, FOURNITURE DES EQUIPEMENTS, CONSTRUCTION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE LA STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP) EL MENZEL (300 à 400 MW)

Questions/Remarques	Réponses
Question/Remarque 1 – Vu la complexité des critères de préqualification du projet de la STEP El Menzel et les difficultés rencontrées pour constituer un groupement, nous vous prions de bien vouloir nous accorder un délai supplémentaire de 1 mois.	
Question/Remarque 2 – Nous nous permettons de vous adresser la présente lettre dans le cadre de notre candidature de Préqualification, référencée sous le numéro SP4121094, pour le Projet de la Station de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP) El Menzel, d'une capacité de 300 à 400 MW. Compte tenu des exigences spécifiques de cette procédure de préqualification, un délai supplémentaire nous est nécessaire pour finaliser et soumettre notre candidature dans les meilleures conditions possibles. A cet effet, nous sollicitons de votre bienveillance de nous accorder un report de délai d'un mois.	La date de dépôt des candidatures est reportée au 27 Février 2024 avant 09h00 heure locale du Royaume du Maroc (au lieu de la date du 30 Janvier 2024 prévue dans l'Additif n°7 au Dossier de Préqualification). Ce report de la date de dépôt des candidatures et d'ouverture des dossiers de candidatures est précisé au niveau du présent Additif n°8 au Dossier de Préqualification n° SP 4121094.



Signé : Imane BAHJOU